

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 1692

présenté par
M. Touraine

ARTICLE 34 QUATER

Supprimer les mots :

« , à titre transitoire, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.